

MONDIAL PÊCHE

Société anonyme au capital de 2.860.000 euros

Siège social : 38, rue des Blancs Monts, 51350 Cormontreuil

387 490 121 RCS Reims

Rapport financier annuel comptes au 31.12. 2010

Le rapport financier annuel 2010 de la société Mondial Pêche a été mis en ligne sur le site de la société en juillet 2011, et a été déposé le 05/08/2011 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Il peut être consulté sur le site <http://www.mondial-peche.fr/donnees-financieres/>.

Ce document comprend :

- Les comptes et annexes 2010
- Le rapport de gestion
- Le rapport du président sur le contrôle interne
- Les différents rapports des Commissaires aux comptes

Le Conseil d'Administration de la société a arrêté les comptes annuels 2010 le 27/05/11.

Activité et Résultats

L'exercice clos le 31/12/10 a été marqué de nouveau par une baisse de chiffre d'affaires de la société : - 12% et - 8% à périmètre constant de magasins.

Au cours de l'année 2010, 5 magasins, pour la plupart déficitaires, ont été fermés et 2 ont été ouverts.

Le taux de marge brute s'est amélioré passant de 47,9% à 50,4%.

La société a continué sa politique de réduction de coûts.

Le résultat courant avant impôt s'établit en déficit de 2 243K€ contre 2110 k€ en 2009.

Le résultat exceptionnel est positif de 860 K€, du principalement à des plus values de cessions de droit au bail et aux abandons de créances liés au plan de sauvegarde.

Ainsi le résultat net représente une perte de 1 377K€ contre 1 668 k€ l'exercice précédent.

Situation Financière

Les fonds propres s'établissent à 92K€, compte tenu des pertes de l'exercice. L'ensemble des dettes s'élève à 6 496 K€ dont 68% antérieures à l'ouverture de la procédure de sauvegarde.

Les disponibilités de la société s'élèvent à 356 K€ au 31/12/10.

Evènements importants

La société poursuit le plan de sauvegarde et d'apurement du passif qui avait été présenté et validé par le Tribunal de Commerce de Reims le 10/06/10 (voir rapport de gestion sur les comptes 2009). Le paiement de la 1ère échéance d'apurement du passif aura lieu durant l'été 2011.

La réduction des surfaces des plus grands magasins, par cessions de droits au bail, et la mise en place d'activités complémentaires à la pêche se poursuit.

La cession de l'actif immobilier du siège social ne s'est pas réalisée en 2010, la société continue activement à rechercher un acquéreur à des conditions satisfaisantes.

Dans le contexte décrit au chapitre III du rapport de gestion, on comprend l'importance particulière pour l'exercice en cours et pour l'avenir que se réalisent et se planifient au mieux : les mouvements de cessions-acquisitions de droit au bail, le redressement de la rentabilité, la cession du siège social et les premiers paiements du plan de sauvegarde.

L'activité du premier semestre 2011 a été plus dynamique avec une progression du chiffre d'affaires de la société, à périmètre constant de magasins, de l'ordre de 10%.

Choix du mode de direction de la société

Comme le prévoit les statuts de la société, le mode de gouvernance a été modifié : Le Conseil d'Administration du 27/04/11 a dissocié les fonctions de Président et de Directeur Général.

Mr Bernard Deixonne a été nommé Directeur Général, Mr Philippe Vignon continuant à exercer les fonctions de Président du Conseil.

Le Président du Conseil d'Administration

Le 05/08/11

COMPTES ANNUELS (en €) AU : 31/12/2010

SOMMAIRE

BILAN ACTIF

BILAN PASSIF

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT DE L'EXERCICE

FAITS MARQUANTS

REGLES ET METHODES

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (MODELE CNCC)

IMMOBILISATIONS

AMORTISSEMENTS

PROVISIONS

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ESTIMATION DES DETTES CONCERNEES PAR LA PROCEDURE DE SAUVEGARDE

PRODUITS À RECEVOIR & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES A PAYER

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

TRANSFERTS DE CHARGES

PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES EXCEPTIONNELLES

FONDS COMMERCIAL

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

ACTIONS PROPRES

CRÉDIT BAIL

ENGAGEMENTS FINANCIERS

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

EFFECTIF

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS RETRAITES ET INDEMNITÉS ASSIMILÉES

BILAN ACTIF (en €)

Intitulés	2010			2009
	Brut	Amort	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	660 335	660 251	84	362
Fonds commercial	547 738	67 555	480 183	551 434
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. Incorpo.				
immobilisations corporelles				
Terrains	116 389	23 525	92 864	22 939
Constructions				
Installations tech., mat. et outillages indus.	7 038	5 116	1 922	1 004
Autres immobilisations corporelles	6 621 686	5 279 929	1 341 757	1 775 583
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	30 000	30 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	528 511		528 511	548 093
ACTIF IMMOBILISE	8 511 697	6 066 376	2 445 321	2 899 415
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
Encours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 101 935	33 939	3 067 996	3 708 615
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	83 792	65 362	18 430	38 053
Autres créances	503 613	74 745	428 868	220 309
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	246 548	198 563	47 985	73 733
Disponibilités	356 214		356 214	677 909
Comptes de régularisations				
Charges constatées d'avance	334 088		334 088	435 550
ACTIF CIRCULANT	4 626 190	372 609	4 253 581	5 154 169
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 137 887	6 438 985	6 698 902	8 053 584

BILAN PASSIF (en €)

Intitulés	2010	2009
Capital social ou individuel, dont versé : 2 860 00	2 860 000	2 860 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 170 671	3 170 671
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	218 002	218 002
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	847 907	847 907
Report à nouveau	- 5 627 009	- 3 959 254
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 1 377 098	- 1 667 755
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
CAPITAUX PROPRES	92 473	1 469 572
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	88 934	4 000
Provisions pour charges	21 456	21 036
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	110 390	25 036
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 404 645	2 469 254
Emprunts et dettes financières divers	6 017	26 871
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 653 477	2 758 197
Dettes fiscales et sociales	1 416 960	1 084 002
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 420
Autres dettes	14 940	216 231
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	6 496 039	6 558 976
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 698 902	8 053 584

COMPTE DE RESULTAT (en €)

	2010			2009
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	11 327 175		11 327 175	12 983 758
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	210 063		210 063	193 123
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	11 537 238		11 537 238	13 176 881
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			140	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			140 226	66 724
Autres produits			11 561	11 933
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			11 689 165	13 255 538
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			5 143 633	4 994 606
Variation de stocks (marchandises)			606 680	1 873 151
Achat de mat. Prem. et autres appro. (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 886 803	4 027 837
Impôts, taxes et assimilés			565 266	655 909
Salaires et traitements			2 347 323	2 559 627
Charges sociales			750 342	800 175
Dotations d'exploitation				
sur immobilisations : dotations aux amortissements			329 096	397 247
sur immobilisations : dotations aux provisions			67 555	
sur actif circulant : dotations aux provisions			56 436	47 672
pour risques et charges : dotations aux provisions			8 820	
Autres charges			100 116	17 689
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			13 862 070	15 373 913
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 172 905	- 2 118 375
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres val. Mob. et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			12 825	25 973
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			68	8 521
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			566	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			13 459	34 494

Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	72 992	38 926
Intérêts et charges assimilées	10 183	-13 116
Différences négatives de change	3	82
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	83 178	25 892
RESULTAT FINANCIER	- 69 719	8 602
RESULTAT COURANT	- 2 242 624	- 2 109 773
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 166 483	459 238
Produits exceptionnels sur opérations en capital	680 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 846 483	459 238
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	736 432	17160
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	173 591	60
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	76 534	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	986 557	17 220
RESULTAT EXCEPTIONNEL	859 926	442 018
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	- 5 600	
TOTAL DES PRODUITS	13 418 094	13 749 270
TOTAL DES CHARGES	14 795 192	15 417 025
BENEFICE ou PERTE	- 1 377 098	- 1 667 755

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

TOTAL DU BILAN : 6 698 902 €

TOTAL DES PRODUITS : 13 418 094 €

TOTAL DES CHARGES : 14 795 192 €

RESULTAT DE L'EXERCICE : - 1 377 098 €

FAITS MARQUANTS

1- Procédure de sauvegarde

- Le 16 décembre 2008, la société a sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Reims qui a été obtenue. En effet, cette décision a été prise du fait d'une part de la détérioration de l'activité, et au non renouvellement des crédits de campagne par les banques de la société d'autre part. Dans son jugement, le Tribunal a fixé la période d'observation jusqu'au 16/06/2009.
- Le 17 février 2009, le Tribunal, dans un nouveau jugement, a maintenu la période d'observation jusqu'au 16/06/2009 et a fixé au 28/05/09 la présentation du bilan économique et social, ainsi que la présentation d'un projet de plan de sauvegarde ou le renouvellement de la période d'observation.
- Il convient de souligner que la société a eu la capacité depuis le 16 décembre 2008 de faire face aux dettes nées au cours de la période d'observation.
- L'ensemble du passif de la société au 16/12/08, date de l'ouverture de la procédure de sauvegarde était estimé à 6 059 K€.
- Le 10 juin 2010, le jugement de la procédure de sauvegarde a été validé par le Tribunal de Commerce de Reims permettant d'obtenir l'échéancier pour tous les créanciers. Les premiers paiements de cet échéancier auront lieu en juin 2011 et se termineront en juin 2021.
- La dette issue de la sauvegarde est d'un montant de 4 330 K€

2- Cessions de droits au bail, fermetures et ouvertures de magasins :

Au cours de l'exercice quatre cessions de droit au bail sont intervenues (Bordeaux le 30/06/2010, Orléans le 01/06/2010, Nantes le 17/04/2010 et Avignon le 13/10/2010) et les magasins correspondants ont été fermés, ils étaient tous fortement déficitaires.

Ces cessions ont permis d'enregistrer pour 538 K€ de produits exceptionnels.

Un autre magasin déficitaire a été fermé (Albi le 01/10/2010) et deux nouveaux magasins ont été ouverts : Brest le 01/05/2010 et Saint Brieuc / Plérin le 20/11 2010.

Ainsi l'évolution à la baisse du chiffre d'affaires 2010 par rapport à 2009 apparait en partie liée à l'arrêt de l'activité de cinq magasins, non compensée par les deux ouvertures.

REGLES ET METHODES

1) a) Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ont été établis et sont présentés conformément aux prescriptions légales et réglementaires par référence au CRC 99-03 et dans le respect des principes de prudence. Les conventions suivantes ont notamment été respectées : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

Plus particulièrement, l'ouverture de la procédure de sauvegarde du 16 décembre 2008 n'a pas eu d'incidence sur les règles d'évaluations et de comptabilisations retenues. En effet, il a été considéré que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par cette procédure.

b) Les règlements du Comité de Réglementation Comptable CRC 2002-10 et 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2005, ont été mis en œuvre. Toutefois compte tenu de l'activité de la société et l'absence d'ensemble immobilier, il n'a pas été identifié d'immobilisations décomposables autres que les immeubles. Toutefois, la société ne détient pas d'immeuble en propre.

c) En matière de valorisation des actifs et en application des articles 311-2, 321-5, 321-10 et 321-15 du plan comptable général, l'entreprise exerce les options suivantes : les frais d'acquisition des immobilisations sont en charges, les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des actifs concernés et aucune provision n'est constituée pour les dépenses de gros entretien.

2) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluations suivantes ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels :

a) Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les concessions, brevets et droits similaires sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans. Les fonds commerciaux ne font pas l'objet d'amortissements. Lorsque un indice de risque est identifié, un test de valeur est réalisé et les éventuelles dépréciations constatées.

b) Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix de revient et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur valeur d'apport. L'amortissement a été calculé sur la durée normale des biens selon le mode linéaire : agencements et aménagements de 5 à 20 ans, mobiliers et matériels de bureaux de 5 à 10 ans.

c) Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré. Pour les articles importés directement par la société, les coûts de transport et de dédouanement sont compris dans le prix d'achat. Les stocks font l'objet d'une dépréciation correspondant à l'évaluation du risque de faible rotation de certains articles.

d) Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non recouvrement.

e) Actions propres

Figurent au poste valeurs mobilières de placement, les actions MONDIAL PECHE détenues dans le cadre de la régulation des cours ou plan d'achat d'actions. Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que le cours de bourse serait inférieur à la valeur nette des actions propres détenues.

f) Par ailleurs conformément à la réglementation comptable les actifs d'impôts latents relatifs à la fiscalité différée n'ont pas été comptabilisé soit un actif latent net de 1 838 K€.

g) Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en Euros à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en Euros au cours du 31/12.

Le cas échéant, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non couvertes à terme font l'objet d'une provision pour risques. Seuls les pertes et profits constatés à l'échéance, par rapport à la valeur d'origine, sont enregistrés au compte de résultat.

h) Provisions pour risques et charges

Dans le cadre normal de ses activités, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne répond pas en premier lieu du stade d'avancement des procédures.

i) Engagements de retraite

L'évaluation des engagements de retraite a été réalisée conformément à la recommandation du CNC n°

2003 R 01 du 1er avril 2003. Elle est basée sur les hypothèses suivantes : Le départ à la retraite intervient à l'âge de 65 ans, les indemnités de départ sont soumises aux charges sociales et les indemnités tiennent compte des probabilités de départ avec application de tables de mortalité. En revanche, par simplification et conformément à la faculté offerte aux entreprises de moins de 250 salariés par la recommandation précitée, il n'a pas été tenu compte de l'évolution des rémunérations et de l'actualisation des sommes à verser, ces deux éléments étant présumés se compenser.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (modèle CNCC)

Montant en K€	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net	- 1 377	- 1 668
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	560	484
- Quote part de subvention virée au résultat		
- Variation des impôts différés		
- Neutralisation des plus values et moins value de cessions	- 506	
Marge brute d'autofinancement	- 1 323	- 1 184
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
+ variation stocks	- 607	- 1 873
+ variation des créances clients	- 46	- 24
+ variation des autres créances (hors I.D.)	257	- 261
+ variation des comptes de régularisation actif	- 102	- 135
- variation des dettes fournisseurs	105	683
- variation des autres dettes (hors I.D.)	- 128	- 17
- variation des comptes de régularisation passif	0	36
Variation du BFRE	- 521	- 1 591
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 802	406
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- acquisition d'immobilisations (hors crédit bail)	- 198	- 50
+ subvention d'investissement obtenue au cours de l'exercice		
- cession d'immobilisations	743	
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	545	- 50
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
- dividendes versés		
- augmentation de capital en numéraire		
- variation nette des emprunts (hors crédit bail mais avec dépôts de garantie)	764	- 8
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	764	- 8

VARIATION DE TRESORERIE

Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 802	406
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	545	- 50
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	764	- 8
VARIATION DE TRESORERIE	507	349
Trésorerie nette en début de période	- 207	- 555
Trésorerie nette en fin de période	318	- 207
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	525	349
ECART	- 18	0
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (y compris impôts différés)	521	1590
Variation du Fonds de Roulement		- 1241
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	- 18	3 49

IMMOBILISATIONS (en €)

	Valeur brute début 2010	Réévaluations 2010	Acquisitions 2010
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 211 769		8 500
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 211 769		8 500
Terrains	44 970		74 941
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 550		1 488
Installations générales, agencements, aménagements divers	6 770 581		45 056
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique	445 750		9 995
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 266 851		131 480
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	30 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	548 093		57 894
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	578 093		57 894
TOTAL GENERAL	9 056 713		197 874
	Virements 2010	Cessions 2010	Valeur brute fin 2010
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		12 196	1 208 073
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		12 196	1 208 073
Terrains		3 522	116 389
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			7 038
Installations générales, agencmts, aménagemts divers		632 798	6 182 839
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier		16 900	438 845
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		653 220	6 745 111
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			30 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		77 475	528 512
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		77 475	558 512
TOTAL GENERAL		742 891	8 511 696

AMORTISSEMENTS (en €)

Situation et mouvements de l'exercice	Montant début 2010	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2010
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	659 973	278		660 251
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	659 973	278		660 251
Terrains	22 031	1 494		23 525
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.	4 546	570		5 116
Installations générales, agencements, aménagements	5 015 360	336 522	492 715	4 859 167
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	425 388	11 739	16 364	420 763
Emballages récupérables et divers				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 467 325	350 325	509 079	5 308 571
TOTAL GENERAL	6 127 298	350 603	509 079	5 968 822

PROVISIONS (en €)

Rubriques	Situation et mouvements	Provisions au Début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la Fin de l'exercice
				Montant utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	
<u>Provisions pour risques</u>						
Provision pour litiges		4 000	40 232			44 232
Provision pour licenciement						
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES		4 000	40 232			44 232
<u>Provisions pour charges</u>						
Provision d'engagement IFC		21 036	420			21 456
Provision pour impôts						
Provision pour offre publique d'achat						
Provision pour logiciel de paye						
Autres provisions pour risques et charges			44 702			44 702
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES		25 036	85 354			110 390
<u>Provisions pour dépréciation</u>						
Provision sur titres de participation		30 000				30 000
Provision sur comptes courants		27 500	47 245			74 745
Provision sur stocks			33 939			33 939
Provision sur créances clients et comptes rattachés		91 694	24 835	51 167		65 362
Provision sur actions propres		172 816	25 747			198 563
Autres provisions pour dépréciation						
TOTAL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION		322 010	131 766	51 167		402 609
TOTAL GENERAL		347 046	217 120	51 167		512 999

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES (en €)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières	528 511	528 511	
Fournisseurs avoirs à recevoir	185 240	185 240	
Clients douteux ou litigieux	78 173	78 173	
Autres créances clients	5 619	5 619	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 204	1 204	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	103 358	103 358	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	139 066	139 066	
Divers			
Groupe et associés	74 745	74 745	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	334 088	334 088	
TOTAL DES CREANCES	1 450 004	1 450 004	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi	38 317	38 317		
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an	2 366 328	95 928	567 600	1 702 800
Emprunts et dettes financières divers	6 017	6 017		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 653 477	1 558 250	273 807	821 420
Personnel et comptes rattachés	248 250	248 250		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	440 488	208 631	57 964	173 893
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	305 275	42 255	65 755	197 265
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	422 947	422 947		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	14 940	14 940		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		0		
TOTAL DES DETTES	6 496 039	2 635 535	965 126	2 895 378

PRODUITS À RECEVOIR & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (en €)

Nature des produits à recevoir	N	N-1
Produits à recevoir en subvention d'exploitation	-	-
Fournisseurs avoirs à recevoir	-	-
Assurance à recevoir		
Plafonnement CET	133 466	49 383
Produits à recevoir	7 813	49 383

CHARGES A PAYER (en €)

Nature des charges à payer	N	N-1
Intérêts courus sur emprunts	0	0
Fournisseurs – Factures non parvenues	154 940	74 422
Provisions et charges congés payés et RTT	284 429	301 911
Provision primes encadrement commercial		
Personnel – Charges à payer	284 489	301 911
1% logement	23 160	32 201
Taxes foncières		
Taxe enseignes publicitaires	57 000	
Taxe d'aide au commerce	8 547	25 383
Organic	18 463	21 120
Formation professionnelle et fondecif	38 358	87 737
Taxe apprentissage	15 999	36 672
Taxe professionnelle		159 191
Etat – Charges à payer	161 527	362 304
Comité d'entreprise	0	70 018
Créditeurs divers – Charges à payer	0	70 018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (en €)

Les charges constatées d'avance inscrites à l'actif du bilan sont les suivantes :

Nature des charges constatées d'avance	N	N-1
Fournitures administratives, maintenance, locations diverses et autres	15 621	72 307
Crédit Baux	0	1 503
Loyers et charges locatives	226 820	361 740
Intérêts des dettes financières (suite quavegarde)	91 647	0
Charges constatées d'avance	334 088	435 550

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

INTITULE	MONTANT
Ventes de marchandises	11 327 175
Production vendue - services	210 063
TOTAL	11 537 238

TRANSFERTS DE CHARGES (en €)

Nature des Transferts de charges	N	N-1
Transferts de charges sur frais de gestion RFA	36 117	- 4 495
Transferts de charges sur cotisations sociales diverses	26 573	25 359
Transferts de charges sur assurances	13 306	30 804
Transferts de charges d'exploitation	75 996	51 668
Avantages en natures	15 402	15 055
Autres prestations		
Prestations avantages	15 402	15 055

PRODUITS EXCEPTIONNELS (en €)

Natures des produits exceptionnels	N	N-1
Produits sur cotisations sociales		
Subvention d'équilibre		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	1 160 938	4321
Remboursements sur formation		
Dédits et pénalités perçus sur transports		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 545	454 917
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 166 483	459 238
Immobilisations incorporelles	660 000	
Immobilisations corporelles	20 000	
Produits des cessions d'éléments d'actif	680 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 846 483	459 238

CHARGES EXCEPTIONNELLES (en €)

Natures des charges exceptionnelles	N	N-1
Pénalités, amendes fiscales et pénales	299	360
Charges sur exercices antérieurs	324 960	16 800
Dotation exceptionnelle aux provisions	76 534	
Autres charges exceptionnelles	411 173	60
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	812 966	17 220
Immobilisations incorporelles	161 395	
Immobilisations corporelles	12 196	
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	173 591	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	986 557	17 220

Les charges exceptionnelles sur exercices antérieurs font l'objet pour partie de discussion actuelle avec le fournisseur concerné.

FONDS COMMERCIAL (en €)

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Droit au bail	453 934	8 500	12 196	450 238
Fonds acquis ayant fait l'objet d'une protection juridique	97 500			97 500
Autres				
TOTAL	551 434	8 500	12 196	547 738

Composition du capital social au 31 décembre 2010		
Nombres d'actions	Valeur nominale (en €)	Valeur totale (en €)
1 430 000	2,00	2 860 000

Identité des principaux détenteurs du capital au 31 décembre 2010	
Philippe VIGNON	647 986 actions
Carola VIGNON HARRINGTON	1 action
M. Mme TAVOLINI	532 057 actions
KENT MARINE	115 931 actions
Auto détention	34 326 actions
Public et autres	99 699 actions
TOTAL	1 430 000 actions

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres autres que Capital social	Quote part de capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
A-Filiales										
Pêcheubar.com	40 000	- 135 362	75 %	30 000	0	74 745	0	0	- 23 880	0
B-Participations	NEANT									

Pêcheubar.com doit en compte courant à Mondial Pêche 74 745 € et 13 109 € en créances clients, ces deux montants font l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur totalité.

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (en €)

	Rubriques	Montant
A	Situation à l'ouverture de l'exercice	
1	Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	3 137 327
2	Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	- 1 667 755
3	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 469 572
B	Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
1	Variation du capital	
2	Variation des autres postes	
C	(= A3 + B) Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs	1 469 572
D	Variations en cours d'exercice	
1	Variations du capital	
2	Variations des primes, réserves, report à nouveau	
3	Variations des "provisions" relevant des capitaux propres	
4	Contreparties de réévaluations	
5	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
6	Autres variations	- 1 377 098
E	Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO (= C + ou - D)	92 474
F	VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (= E - C)	
G	dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice	
H	Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (F - G)	

Au 31/12/2010 et après prise en compte de la perte de l'exercice de -1 377 098 €, les capitaux propres s'élèvent à 92 474 €.

ACTIONS PROPRES

NOMBRES D' ACTIONS PROPRES	VALEUR DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR FIN D'EXERCICE
34 326	246 548	0	0	246 548

Provision actions propres :	172 816	25 747	0	198 563
Valeur nette Actions propres :	73 732			47 985

CRÉDIT BAIL (en K€)

Engagements en matière de crédit-bail (en milliers d'euros)	Construction	Autres immobilisations corporelles
Valeur d'origine	1 650	158
Amortissements		
Cumul d'exercices antérieurs	706	70
Dotations de l'exercice	110	39
TOTAL	816	109
Redevances payées		
Cumul d'exercices antérieurs	1 060	85
Dotations de l'exercice	126	47
TOTAL	1 186	132
Redevances restant à payer		
A un an au plus	145	31
A plus d'un an et cinq ans au plus	518	
A plus de cinq ans	286	
TOTAL	949	31
Valeur résiduelle		
A un an au plus		
A plus d'un an et cinq ans au plus		
A plus de cinq ans		
TOTAL	0	0

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Couverture de change « Flexigain » auprès du Crédit Agricole Nord Est

Aucune couverture de change Flexigain en 2010

Crédits documentaires à l'import

Aucun crédit documentaire en cours au 31/12/2010.

Prêts en cours

Tous les prêts mentionnés ci-dessous sont intégralement inclus dans le jugement de la procédure de sauvegarde.

Depuis l'ouverture de la procédure la société n'a contracté aucun nouveau prêt.

Banque	Nature du prêt	Montant initial	Montant restant dû	Garantie
CRCA	MT ENT	800 000 €	219 546 €	Aucune
	MT ENT	500 000 €	216 177 €	Aucune
BECM	BILLET MOYEN TERME	450 000 €	95 928 €	Nantissement des fonds de commerce des magasins de Cahors, Châteauroux et Albi
CE	MT ENT	300 000 €	348 828 €	Nantissement des fonds de commerce de Jaux et de Besançon
	MT ENT	300 000 €	340 399 €	Nantissement des fonds de commerce de Jaux et de Besançon

Il est à noter que les découverts bancaires existants avant l'ouverture de la procédure de sauvegarde pour un montant de 1 148 K€ sont remboursés sur 10 ans.

Ligne de crédit

La société ne bénéficie d'aucune ligne de crédit.

Engagements par signature souscrits par la banque BECM au profit des bailleurs

Cautions d'un montant global de 37.761 € en faveur des propriétaires délivrées sur 2006 et 2007 en garantie du paiement des loyers et charges afférents à la location de locaux commerciaux situés à Mérignac et Brive La Gaillarde.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération 2010 de monsieur Philippe VIGNON PDG est de 96 000 €.

EFFECTIF AU : 31/12/2010

Catégories	2010	2009	Variation
Cadres	10	9	+1
Agents de maîtrise	25	16	+9
Employés et techniciens	63	84	-21
Total	98	109	-11

Pour information, l'effectif moyen de la société est de 120 pour l'année 2010, contre 132 en 2009.

Les droits au DIF acquis par les salariés au 31 décembre 2009 sont de 6 866 heures.

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS RETRAITES ET INDEMNITÉS ASSIMILÉES

L'évaluation est effectuée sur l'hypothèse d'un départ à la retraite à 65 ans. Ne s'agissant pas d'une mise à la retraite à l'initiative de l'employeur, les indemnités versées aux salariés sont assujetties aux cotisations sociales, l'évaluation est effectuée avec un taux de charges sociales réel sur la période 2010. D'autre part, l'âge retenu dans le cas de cette mise à la retraite est l'âge maximum légal à savoir 65 ans.

L'engagement a été calculé de la façon suivante :

Engagement d'IFC pour un salarié = Indemnité x probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, avec :

- Indemnités = nombre de mois de salaire x salaire mensuel à la date d'évaluation

- Probabilité de présence à l'âge de la retraite = (1 - taux de turnover) nombre d'années restant x probabilité de survie

A noter :

Les informations disponibles n'étant pas suffisantes pour pouvoir évaluer avec précision le taux d'augmentation des salaires, d'une part, et le taux d'actualisation, d'autre part, nous avons considéré que la revalorisation des salaires est compensée par l'actualisation.

La quote part d'engagement acquise à la clôture s'élève à 21.456 Euros.

Synthèse comptable :

Engagement provisionné au 31 décembre 2006 de 64.352 €

Engagement provisionné au 31 décembre 2007 de 21.079 €

Engagement provisionné au 31 décembre 2008 de 21.036 €

Engagement provisionné au 31 décembre 2010 de 21.456 €

Reprise de provision au 31 décembre 2007 de 43.272 €

Reprise de provision au 31 décembre 2008 de 43 €

Dotations à la provision au 31 décembre 2010 de 420 €

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES : 31/12/2010

Les honoraires commissaires aux comptes s'élèvent pour l'année 2010 à 58 260 € HT.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Mondial Pêche, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 1a) de la note « Règles et méthodes » de l'annexe relatif à la continuité d'exploitation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2c) des « Règles et méthodes » de l'annexe expose les règles retenues en matière de provision pour dépréciation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nantes, le 6 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Atlantique

Pierre Jouis

Mondial Pêche

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nantes, le 6 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Atlantique

Pierre Jouis

Mondial Pêche

Exercice clos le 31 décembre 2010

Attestation du commissaire aux comptes sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à € 241.660, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Nantes, le 6 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Atlantique

Pierre Jouis

Rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes de l'exercice clos LE 31 décembre 2010

à l'assemblée générale du 4 AOUT 2011

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur, pour soumettre à votre approbation les comptes de notre dernier exercice social arrêté au 31 décembre 2010.

Les comptes qui vous sont soumis sont présentés de façon identique à ceux de l'exercice précédent.

Nous vous faisons part des principales actions que nous menons et des objectifs poursuivis.

I - Activité, résultats et situation financière

Conjoncture économique

La conjoncture économique au cours de l'exercice 2010 est restée difficile, surtout dans la première partie de l'année. Les épisodes neigeux se sont succédés en janvier et février, rendant la pratique de la pêche impossible et freinant l'accès aux zones commerciales dans lesquelles nous sommes fortement implantés. Ce phénomène s'est malheureusement reproduit en fin d'année sur les mois de novembre et décembre.

Le nombre de pêcheurs en eau douce, mesuré au travers de la vente de cartes de pêche, a progressé de 3% entre 2008 et 2009, mais les statistiques 2010 font apparaître une baisse de quasiment 6 %, par rapport à 2009.

Le marché de la pêche en mer ne dispose pas de données mesurables sur l'évolution du nombre de pratiquants (absence de carte de pêche).

L'impact de la crise économique encore présente dans le domaine des loisirs s'est traduit par une baisse de la dépense moyenne.

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation

L'exercice clos le 31 décembre 2010 a été marqué par une baisse de chiffres d'affaires. En effet, celui-ci s'est élevé à 11 537 K€ hors taxe, contre 13 177 K€ hors taxe l'exercice précédent soit une régression de 12%. A périmètre constant de magasins, il apparaît en régression de 8%. Cinq magasins, pour la plupart déficitaires ont été fermés en 2010 et deux ont été ouverts en Bretagne.

Le nombre de magasins exploités en propre par la société, à fin 2010, s'établit à 36 unités réparties sur le territoire national.

La marge brute en valeur a baissé de 8,3% soit moins que le CA, en effet le taux de marge brute s'est amélioré et s'établit à 50,4% contre 47,9% en 2009.

La société continue sa politique de réduction de coûts déjà entamée : réduction d'effectifs et de l'ensemble des frais généraux.

Ainsi, l'effectif salarié (CDD et apprentis inclus) à fin décembre 2010 s'élève à 107 personnes contre 122 à fin 2009 et l'effectif moyen est passé de 132 personnes à 120 personnes, soit une réduction de l'effectif de 9,1 %.

De ce fait les frais de personnel en valeur (charges sociales incluses) régressent de 8%, les impôts et taxes de 14%. Les autres achats et charges externes se réduisent de 3,5%.

Les dotations aux provisions sur immobilisations concernent un droit au bail devenu sans valeur marchande, après une fermeture de magasin.

L'augmentation des autres charges est lié à la comptabilisation en perte de créances clients, compensée par ailleurs par une reprise de provision pour dépréciation de même montant.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 11 689 K€ contre 13 256 K€. Les charges d'exploitation se sont élevées à 13 862 K€ contre 15 374 K€.

Ainsi, le résultat d'exploitation s'établit en déficit de 2 173 K€, sensiblement au même niveau que l'an dernier qui était à 2 118 K

Résultats financier et résultat courant

Les charges financières s'élèvent à 83 K€ en 2010 contre 26 K€ en 2009, du fait de la constatation d'une provision pour dépréciation du compte courant de la filiale Pecheubar.com

Les produits financiers s'élèvent à 13 K€ contre 34 K€ en 2009. Ainsi le résultat financier est négatif de 70 K€ contre un déficit de 9 K€ en 2009.

Le résultat courant avant impôt est de – 2 243K€ contre – 2 110K€ en 2009.

Résultat exceptionnel et résultat net

Le résultat exceptionnel est excédentaire de 860 K€. Il provient de cessions de droits au bail de certains magasins et des abandons de créances liées à la sauvegarde ainsi qu'à l'ajustement du volume de dettes antérieures au 16/12/2008 , date d'ouverture de la procédure de sauvegarde de la société, ceci suite aux déclarations des créanciers effectuées auprès du mandataire judiciaire. Les charges exceptionnelles comprennent aussi une dette fournisseur (HT) qui fait l'objet actuellement de discussion afin éventuellement d'en régulariser le montant

Le résultat net s'établit à – 1377 K€ contre – 1 668 K€ l'exercice précédent.

Situation financière

L'actif immobilisé net s'établit à 2 445 K€ contre 2 899 K€ en 2009. Le niveau des investissements est resté modéré à hauteur de 198 K€.

Les fonds propres s'établissent à 92 K€ compte tenu des pertes de l'exercice.

L'actif circulant est en diminution à 4254 K€ contre 5 154 K€, cette baisse est principalement due à la régression des stocks de 641 K€, de la trésorerie de 322 K€ et des charges constatées d'avance insuffisamment compensée par l'accroissement des autres créances.

Les provisions pour risques et charges s'accroissent de 85 K€ principalement du fait de litiges sociaux, d'un risque d'irrécouvrabilité de chèques cadeaux anciens et de l'incidence de la situation de la filiale Pecheubar

Les dettes s'élèvent à 6 496 K€ contre 6 559 K€. Les dettes antérieures à l'ouverture de la procédure de sauvegarde s'élèvent environ à 68 % de l'ensemble des dettes de la société.

La situation financière de la société en termes d'endettement fait ressortir :

- un endettement financier qui reste quasi stable en valeur à 2,4 M€ (dettes du plan de sauvegarde),
- un taux d'endettement total de 56% de notre chiffre d'affaires net, contre 49 % au 31/12/2009. Rappelons que 68 % de l'endettement est constitué de dettes antérieures à la procédure de sauvegarde.

Nos disponibilités ont évolué de la façon suivante :

- elles ont diminué de 322 K€ suite à une fin d'année particulièrement difficile au niveau de la fréquentation dans les magasins (météo) et ceci malgré une gestion des stocks extrêmement rigoureuse.

Le montant de ces disponibilités s'élèvent à 356 K€ au 31/12/10.,

Dettes fournisseurs

Au 31/12/10, la dette fournisseur, née après le jugement d'ouverture de la procédure de sauvegarde, présente pour l'essentiel des créances dont les échéances sont inférieures à 45 jours fin de mois ou à 60 jours date de facture conformément à la LME.

Echéances du poste fournisseurs et rattachés (en K€)

	sauvegarde	litiges & retards	échéance 01/N+1	échéance 02/N+1	TOTAL
Au 31/12/2010	1 470	524	352	307	2 653
Au 31/12/2009	2 135	22	332	269	2 758

Présentation des comptes

La situation que nous venons de vous exposer est reflétée dans les comptes annuels, le bilan et l'annexe que nous vous présentons.

II – Information sur les risques

Les principaux facteurs de risques auxquels notre entreprise est confrontée sont les suivants :

– risques de marché : la société est exposée à un risque de change sur ses achats en dollars pour couvrir ses importations de produits venant d'Asie. Elle procède à des couvertures sur le marché par des instruments traditionnels.

III - Événements importants

L'exercice écoulé a été marqué par les événements importants ci-après relatés :

Procédure de sauvegarde

- Le 16 décembre 2008, la société a sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Reims qui a été obtenue. En effet, cette décision a été prise du fait de la détérioration de l'activité d'une part et au non renouvellement des crédits de campagne par les banques de la société d'autre part. Dans son jugement, le Tribunal a fixé la période d'observation jusqu'au 16/06/2009, qui a ensuite été prorogée à plusieurs reprises jusqu'au 15/06/10
- Le 11/03/10, la présentation du bilan économique et social et d'un projet de plan de sauvegarde a été réalisée devant le Tribunal, qui a fixé une nouvelle audience au 10/06/10, pour permettre au mandataire judiciaire de consulter les créanciers sur le plan de sauvegarde et le projet d'apurement du passif.
- Le 10/06/10, le Tribunal a validé le plan de sauvegarde et le projet d'apurement du passif suite à l'acceptation de la quasi unanimité des créanciers sur les propositions d'apurement du passif.
- Il convient de souligner que la société a eu la capacité depuis le 16 décembre 2008 de faire face aux dettes nées au cours de la période d'observation.
- L'ensemble du passif de la société au 16/12/08, date de l'ouverture de la procédure de sauvegarde, est en définitif de l'ordre de 4,3 M€. (Ce montant est susceptible d'évoluer selon les demandes d'appel de créanciers)
- Le Passif de la dette de sauvegarde est composé de deux éléments :
 1. Un premier correspondant aux créanciers ayant opté pour un paiement de 30% de leurs créances

2. Un deuxième, correspondant à la créance des fournisseurs ayant optés pour un étalement sur les 10 prochaines années

Le jugement de juin 2010 a entériné les éléments suivants :

- 1) Option 1 : Paiement en 2011 de 30% des créances et abandon de 70%.
- 2) Option 2 : Paiement de 100% des créances sur 10 ans, 1^{er} paiement en 2011, avec une progressivité de 5% les 2 premières années, 7,5% les 2 suivantes, 10% les 4 années suivantes et 17,5% les 2 dernières années.

A la quasi unanimité, les créanciers ont accepté ce plan.

L'impact des abandons de créances, suite au choix de l'option 1 par certains créanciers ainsi que l'ajustement de nos dettes liées à la sauvegarde, a représenté un profit net exceptionnel, sur l'exercice 2010, de 836 K€.

Le total du premier paiement à réaliser à l'été 2011 est de l'ordre de 0,7 M€.

Le plan de redressement des résultats continue à suivre la politique déjà exposée dans le rapport de gestion 2009 :

1) La réduction des surfaces des plus grands magasins : au 31/12/10, 10 magasins étaient exploités sur des surfaces de plus de 700 m², il s'agit le plus souvent des unités les plus déficitaires de la société. Nous continuerons à réaliser les droits au bail de ces magasins en les relocalisant sur des surfaces plus petites 300 à 500 m². Ceci génère une économie de loyer, de taxe (foncière et TLPE), d'électricité... et améliore considérablement la gestion du magasin et permet d'optimiser le stock et tous les frais liés. En outre ces opérations permettent de faire rentrer de la trésorerie dans l'entreprise par le prix de cession des droits au bail.

Dans cet objectif, 5 magasins déficitaires ont été fermés, Nantes fin avril 2010, Orléans, fin mai 2010, Bordeaux fin juin 2010 et Avignon en octobre 2010. Les droits au bail de ces magasins ont été cédés, générant une rentrée de cash de 538 k€.

Le magasin d'Albi a été fermé en octobre 2010.

Un nouveau magasin a été ouvert sur Brest début mai 2010 et un sur Saint Brieuc en novembre 2010.

2) La recherche d'activités complémentaires sur le plan de la saisonnalité de l'activité : nous continuons la politique lancée en 2010 au niveau de la chasse (hors armes) dans des magasins bien ciblés et nous développerons une gamme de vêtements « outdoor » sur lesquels les premiers tests ont été très encourageants.

3) La cession de l'actif immobilier du siège social et de l'entrepôt de Cormontreuil (51) : l'ensemble immobilier est représenté par 700 m² de bureaux et 1 800 m² d'entrepôt, et un terrain constructible de 3 800 m². Cette cession n'a pu avoir lieu en 2010 de part l'extrême frilosité des investisseurs immobiliers dans le domaine des bureaux et des entrepôts. Une plus value nette significative devrait être dégagée de cette opération dès qu'elle pourra être réalisée.

En substitution, la société envisage de prendre en location environ 200/250 m² de bureaux et de sous traiter son activité logistique. L'économie directe de cet arbitrage devrait s'élever à près de 200 K€ par an.

En conséquence, le redressement des résultats d'exploitation n'a pas pu avoir lieu dès 2010, année encore fortement pénalisée par les effets de la sauvegarde sur le comportement des tiers. Ceci devrait se réaliser sur les 3 exercices 2011-2012-2013.

IV- Perspectives pour 2011

L'environnement économique global et le marché de la pêche extrêmement sensible à la conjoncture, les tensions de trésorerie, ... laissent présager une activité et des résultats d'exploitation encore difficiles pour l'exercice en cours. Néanmoins le début de l'année soutenu par une météo favorable montre une légère croissance de l'activité.

L'entreprise tente de continuer à réduire ses coûts pour s'adapter à cette conjoncture.

Des négociations sont fortement avancées pour céder 2 autres actifs de la société et des perspectives de cession sont espérées pour 4 à 5 autres sites . Il est prévu sur l'ensemble de ces 6 à 7 fermetures ou cessions 4 relocalisations. Ces mouvements importants en nombre mobilisent les forces vives de l'entreprise néanmoins il faudra début 2012 prévoir 2 à 3 ouvertures de nouveaux magasins

avec comme objectif principal la relocalisation sur des sites proches, dans une configuration beaucoup plus adaptée au marché actuel.et à nos capacités.

Dans le contexte décrit aux chapitres III Evénements importants et au présent chapitre, on comprend l'importance particulière pour l'exercice en cours et pour l'avenir, que se réalisent et se planifient au mieux : les mouvements de cessions - acquisitions de droit au bail, le redressement de la rentabilité, la cession du siège social et les premiers paiements du plan de sauvegarde, etc...

V - Informations sociales

Les informations essentielles relatives aux questions de personnel ayant trait à l'activité spécifique de notre société sont les suivantes :

L'emploi

L'effectif total de la société est de 98 au 31/12/2010 contre 109 au 31/12/2009, hors CDD et apprentis. Tous types de salariés inclus, l'effectif à fin décembre baisse à 107 p. contre 122 à fin 2009

Au cours de l'exercice les embauches suivantes ont été réalisées : contrats à durée déterminée : 28
contrats à durée indéterminée : 23.

La durée moyenne du temps de travail dans l'entreprise est de :

35 heures hebdomadaires pour le personnel des magasins

37,5 heures hebdomadaires pour le personnel du siège social

Rémunérations

Le montant des rémunérations au titre de l'exercice 2010 s'élève à 2 347 K€ contre 2 559 K€ pour l'exercice précédent, soit une variation de – 8%

Le montant des charges sociales au titre de l'exercice 2010 s'élève à 750 K€ contre 800, K€ pour l'exercice précédent.

La Société a employé deux travailleurs handicapés sur l'exercice 2010.

VI - Informations concernant les mandataires sociaux

Rémunérations

En application des nouvelles dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice à chacun des mandataires sociaux ; cette information porte sur les sommes versées tant par votre société que par les sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce ou de la société mère qui nous contrôle.

M. Philippe VIGNON, Président du conseil d'administration et directeur général a reçu au cours de l'exercice au titre de sa rémunération brute et des avantages de toute nature : 99 222 € euros

Mandats exercés

M. Philippe Vignon Président du conseil d'administration et directeur général est titulaire des mandats ci-après au cours de l'exercice 2010 :

– membre du Conseil de Surveillance de la société Groupe Salmon Arc en Ciel siège social à Villedieu La Blouère,

- gérant de la SARL Pecheubar.com

- membre du Conseil d'Administration de la société Kea Partners siège social à Malakoff 92, 3 rue Danton.

M. Luc Tavolini administrateur est titulaire des mandats et exerce les fonctions d'administrateur et/ou de dirigeant dans les sociétés suivantes :

- Kent Fournitures Industrielles
- Birdie Finance
- Kent Marine Equipment
- Pro Ship
- Kent Développement
- Automobiles Océanes
-

Choix du mode de direction de la société

Nous vous précisons que le conseil d'administration dans sa séance en date du 04/01/2007 a, en application du choix offert par la loi et dans les conditions prévues à l'article des statuts, désigné comme directeur général de la société son président en la personne de Monsieur Philippe Vignon qui cumulera ainsi les fonctions de président du conseil avec celles de directeur général ; cette nomination a été faite pour la même durée que celle du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Vignon.

Le conseil d'administration du 27 avril 2011 a nommé Bernard Deixonne, Directeur Général de la société à effet du 1 mai 2011, corrélativement et comme le permettait nos statuts les pouvoirs du Président et du Directeur général ont été séparés. Depuis cette date Philippe Vignon exerce les fonctions de Président du Conseil d'Administration

VII - Autres points sur lesquels les actionnaires seront appelés à statuer

Jetons de présence

Aucun jeton de présence n'est alloué sur cet exercice aux administrateurs.

Conventions réglementées

Aucune des personnes concernées ne nous a informé de l'existence d'une convention soumise à cette procédure d'autorisation des dites conventions.

Dépenses non déductibles

Nous vous demandons de vous prononcer sur les dépenses non déductibles fiscalement engagées au titre de l'exercice pour un montant de 299 euros.

Observations du comité d'entreprise

Nous vous informons en application de l'article L. 432-4 du code du travail que le comité d'entreprise n'a émis aucune observation particulière sur la situation de l'entreprise

Programme de rachat d'actions propres

Nous vous proposons, conformément aux dispositions des articles L 225 -209 et suivants du Code de Commerce, d'autoriser le Conseil d'administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la société, aux fins de :

- Assurer l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité conforme à la chartre ALEI reconnue par l'AMF,
- Procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux de la société MONDIAL PECHE, plus généralement toute cession et/ou attribution d'actions aux salariés dans le cadre de dispositions légales.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 18 mois à compter de l'Assemblée Générale.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être achetées est fixé à 85 800. Le prix d'achat maximum par action ne pourra excéder 3,00 € (soit un montant global maximal de 257,4 K€ destiné à la réalisation de ce programme).

Les actions seront rachetées par interventions sur le marché ou par voie d'acquisition de blocs de titres dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables. Les acquisitions par blocs de titres pourraient atteindre l'intégralité du programme. Les acquisitions et cessions pourront intervenir en période d'offre publique, dans les limites de la réglementation boursière.

Le nombre d'actions détenues en exécution de la présente autorisation ne pourra excéder 10% du capital social soit 143.000 actions.

Le Conseil d'administration donnera chaque année aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire les informations relatives aux achats d'actions et cessions réalisées.

VIII - Résultat et affectation du résultat

La situation que nous venons de vous exposer est reflétée dans les comptes annuels, le bilan et l'annexe que nous vous présentons.

Affectation du résultat :

L'exercice écoulé fait apparaître une perte de 1 377 098 euros que nous vous proposons d'imputer sur le poste Report à nouveau. Après cette affectation, le report à nouveau s'élèvera à -7.004.107 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Nous vous rappelons que le présent rapport et la résolution relative à l'affectation des résultats devront être déposés avec les comptes annuels auprès du registre du commerce et des sociétés.

Nous demeurons à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Compte tenu des capitaux propres restants qui sont inférieurs à la moitié du capital social les actionnaires réunis en Assemblée générale extraordinaire seront amenés à se prononcer dans le délai légal sur l'avenir qu'ils comptent donner à cette situation.

XI) Points divers

Répartition du capital

La répartition de la détention du capital de notre société s'établit donc comme suit au 31/12/2010 :

Au 31/12/2010	ACTIONS	
	Nombre	% du capital
Kent Marine	115 931	8,11
Luc et Claudine TAVOLINI	532.057	37,21
Philippe VIGNON	647.986	45,31
Carole VIGNON HARRINGTON	1	NS
Auto détention	34 326	2,40
Public	99 699	6,97
TOTAL	1 430 000	100,00

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés, donner quitus au Conseil d'administration de sa gestion et l'affectation des résultats qui vous a été proposée, en adoptant les résolutions qui vont vous être soumises.

**Résultats (et autres éléments caractéristiques)
de la société au cours des cinq derniers exercices**

Nature des indications en €	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2010
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social.....	2 860 000	2 860 000	2 860 000	2 860 000	2 860 000
Nombre des actions ordinaires existantes.....	1 430 000	1 430 000	1 430 000	1 430 000	1 430 000
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes.....	18 792 805	18 281 124	16 097 068	13 176 881	11 537 238
Résultat avant impôts, participat. salariés, dotat. aux amort. et provisions.....	747 385	-546 649	-603 833	-1 581 157	- 847 093
Impôts sur les bénéfices.....	18750	18 750	18 750	0	- 5 600
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	-1 002 899	-448 127	-530 868	-1 667 755	-1 377 098
Résultat distribué (dont précompte).....	0	0	0	0	0
III. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amort. et provisions.....	0,51	-0,38	-0,44	-1.11	-0,59
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amort. et provisions.....	-0,70	-0,31	-0,37	-1.17	-0,96
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés de l'exercice.	193	163	150	132	120
Montant de la masse salariale de l'exercice...	3 730 502	3 442 823	2 955 011	2 559 627	2 347 323
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 197 821	909 685	919 233	800 175	750 342

**ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL sur les comptes de l'exercice clos
LE 31 décembre 2010**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Le 26 Mai 2011

Philippe VIGNON